

L'Asbl « Lutte contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek » recherche,

Un/une coordinateur/trice Maison Communautaire Pierron

#### ❖ Cadre général de la fonction

Le projet pilote de la Maison Communautaire a pour principale vocation d'être un espace d'accueil pour tous les publics du quartier, avec une attention particulière portée à la mixité des publics et à certains publics-cibles (jeunes, femmes, familles.)

La Maison Communautaire est un lieu où seront reçues les différentes demandes (individuelles ou collectives) qui touchent à la vie sociale et commune du quartier (scolarité, logement, famille, loisirs) Ce lieu est également mis à disposition des habitants du quartier pour encourager leurs initiatives (fêtes de quartier, diverses campagnes de sensibilisation, projets d'échanges et de rencontres, activités culturelles, artistiques, sportives, etc.)

En outre, le projet développe des actions classiques telles que la permanence sociale, le soutien scolaire ainsi que les activités socio-éducatives à destination du jeune public (périodes de temps libre et vacances). Pour garantir cette proximité avec le quartier et ses différents publics, le projet de la Maison Communautaire adopte le travail social de rue comme une démarche proactive en faveur des habitants du quartier. Ce travail consiste à entreprendre des démarches volontaires dans la rue et les espaces publics pour intensifier l'identification du service, à offrir de la médiation sur les espaces publics entre différents publics (jeunes, adultes, commerçants) et enfin, à accompagner ou insuffler des dynamiques et des projets de type communautaire et collectif.

Dans ce cadre, et sous la supervision du Directeur Général de l'asbl et du Coordinateur de l'Axe Proximité et avec leur collaboration, le coordinateur/la coordinatrice participe à la définition des orientations stratégiques du Pôle Jeunesse en assurant les missions suivantes:

#### ❖ Missions et tâches de la fonction

- Il/Elle pilote le projet général de la Maison communautaire en assurant la gestion, la coordination et la supervision de l'équipe.
- Il/Elle assure la planification des projets, activités, programmes ainsi que leur suivi et leur évaluation.
- Il/elle garantit la bonne communication de la Maison communautaire (interne et externe.)
- Il/Elle veille à l'adéquation de l'offre de service avec les besoins du public-cible.
- Il/Elle impulse et anime la démarche transversale du projet.

#### ❖ Profil de la fonction

Le Coordinateur-trice doit être titulaire d'un diplôme de master et/ou justifier d'une expérience utile/pertinente de cinq ans au moins dans la gestion de projets.

Etre bilingue (Fr/Nl) est un atout considérable.

La fonction implique la maîtrise de plusieurs compétences :

- Construction, gestion et évaluation de projets (administrativement et budgétairement);
- Recherche active de subsides et de sources de financements;
- Recherche et coordination des partenariats ;
- Capacité de mener une analyse stratégique avec des objectifs opérationnels.
- Capacité de négociation, de leadership et de gestion d'équipe.
- Techniques de conduite de réunions ;
- Capacité à faire adhérer et à rassembler;
- Sens de l'accueil et une communication naturelle positive avec le public-cible;

En outre le/la coordinateur/trice a, en général, le devoir :

- de promouvoir et d'agir selon les principes défendus au sein du service public, notamment en garantissant l'accueil respectueux de tous les usagers et en faisant preuve d'un comportement exemplaire.
- en concertation avec sa hiérarchie, il réservera cependant, le cas échéant, la priorité aux usagers résidant sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean ou au public ciblé par les missions de son service et pour lesquelles ce denier est subsidié.
- de stimuler les synergies avec les services communaux, para-communaux et le tissu associatif ;
- d'assister aux réunions de coordination prévues pour son service ou son équipe ;
- de rechercher l'information pertinente pour son travail et de fournir à ses supérieurs hiérarchiques toutes les informations nécessaires à la rédaction notamment des rapports d'activités ;
- de suivre une formation continuée dans le respect des règles prévues dans les notes de service.
- d'accepter d'être affecté temporairement à d'autres fonctions ou tâches requérant des compétences d'un niveau au moins équivalent à celles requises pour la fonction habituellement exercée.

#### Conditions

- Contrat à durée indéterminée
- Temps plein

Comment postuler :

Les candidatures (CV, lettre de motivation, copie du diplôme) sont à envoyer **avant le 07 aout 2015** à l'asbl « Lutte contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek », service du personnel, rue du Comte de Flandre, 15, 1080 Molenbeek-Saint-Jean ou par mail à l'adresse [grh@clescsbu.org](mailto:grh@clescsbu.org). Mentionner la référence « Maison Communautaire ».

Les candidat(e)s retenus sur base de leur CV et lettre de motivation seront invités à passer une épreuve écrite dans la semaine du 24 août .

Les candidat(e)s retenus sur base du test écrit seront invités à un entretien dans la semaine du 31 août.

Entrée en service le 15 septembre 2015.